

Saint-Cloud, le 8 juillet 2025

—
IUT de Ville d'Avray/Saint-Cloud/Nanterre
Site de Saint-Cloud
11, avenue Pozzo di Borgo
92210 Saint-Cloud
T : 01 40 97 98 20
<http://cva.u-paris10.fr>
<http://polemlivre.u-paris10.fr>

—
Département INFOCOM

—
Affaire suivie par :
Julien Hage
jhage@parisnanterre.fr

Convocation de rentrée

BUT Information-communication Parcours Métiers du livre

Pôle Métiers du livre
11 avenue Pozzo-di-Borgo
92210 Saint-Cloud
01 40 97 98 66

RENTRÉE PÉDAGOGIQUE DES ÉTUDIANT.E.S D'ANNÉE SPÉCIALE

Vous venez d'effectuer ou vous allez effectuer votre inscription administrative : bienvenue dans la formation BUT Information-communication Parcours Métiers du livre et du patrimoine de l'université Paris Nanterre.

La pré-rentrée aura lieu le **mercredi 3 septembre à 14h**. Vous êtes attendu·e dans l'amphithéâtre du pôle Métiers du livre à Saint-Cloud (au rez-de-chaussée).

Votre présence est obligatoire.

Après la distribution de l'emploi du temps, la présentation de la formation et de l'équipe pédagogique, **vous passerez un test d'anglais de 15h à 16h**, puis un **test d'informatique de 16h à 17h**. Ce test servira à la constitution de groupes de niveau.

Vous devrez également fournir un certificat d'assurance de responsabilité civile, valable pour l'année universitaire en cours, et une photographie pour le trombinoscope (que vous pouvez envoyer au préalable par mel à "secretariat-infocom@liste.parisnanterre.fr" secretariat-infocom@liste.parisnanterre.fr). Vous remplirez sur place une fiche d'inscription pédagogique.

Nous vous invitons à **effectuer et vérifier votre inscription administrative** avant la réunion de présentation selon les modalités indiquées via le lien suivant :

<https://cva.parisnanterre.fr/formation-et-scolarite/inscription-candidature/inscriptions-des-candidats-parcoursup>

Votre carte d'étudiant délivrée à l'issue de l'inscription administrative est à conserver sur vous toute l'année universitaire.

De même, il est important que **vous activiez et consultiez régulièrement votre adresse électronique @parisnanterre.fr**, qui constituera à compter de la rentrée la seule adresse utilisée par l'équipe pédagogique. Cette adresse vous permet également d'accéder à toutes les ressources de l'université. Les informations concernant le fonctionnement de la messagerie se trouvent sur cette page : <http://dri.parisnanterre.fr/fonctionnement-de-votre-boite-mail-a-luniversite-de-nanterre>

Le jeudi 4 et le vendredi 5 septembre vous seront présentées les modalités de votre participation au Salon du livre Jeunesse de Montreuil : rendez-vous dans l'amphithéâtre à 9h30 (fin prévue à 17h).

Les cours commenceront le lundi 8 septembre à 9h.

Vous pouvez retrouver les informations d'accès au pôle à ce lien : <https://polemlivre.parisnanterre.fr/informations-pratiques/pole-metiers-du-livre-de-saint-cloud-acces>.

Vous trouverez, ci-dessous, la liste des œuvres étudiées en cours de littérature française.

Vous souhaitant de bonnes vacances,

Pour l'équipe pédagogique,

Julien Hage
Chef du département Infocom option Métiers du livre

I.U.T Information - Communication
NIUT
11 avenue Pozzo di Borgo
92 210 Saint-Cloud



Littérature : la science-fiction (Aurélié Huz)

Le cours portera sur la science-fiction. Pour le préparer, les étudiant·es sont invité·es à lire pendant l'été des œuvres de leur choix relevant de ce genre, en intégrant le domaine francophone. La liste suivante comporte des suggestions et non des lectures obligatoires. Elle indique en général la première édition française, mais il est possible de lire l'édition de son choix.

ANDREYON Jean-Pierre, *Les Hommes-machines contre Gandahar*, Denoël, coll. « Présence du futur », 1969.

ASIMOV Isaac, *Les Robots*, OPTA, coll. « Club du livre d'anticipation », trad. Pierre Billon, 1967 [1950].

ATWOOD Margaret, *La Servante écarlate*, Robert Laffont, coll. « Pavillons », trad. Sylviane Rué, 1987 [1985].

CHAMBERS Becky, *Un psaume pour les recyclés sauvages*, L'Atalante, coll. « La Dentelle du cygne », trad. Marie Surgers, 2022 [2021].

BOULLE Pierre, *La Planète des singes*, Le Cercle du nouveau livre, 1963.

BRADBURY Ray, *Chroniques martiennes*, Denoël, coll. « Présence du futur », trad. Henri Robillot, 1954 [1950].

BUTLER Octavia, *La Parabole du semeur*, J'ai Lu, coll. « S-F », trad. Philippe Rouard, 1995 [1993].

CARD Orson Scott, *La Stratégie Ender*, OPTA, coll. « Club du livre d'anticipation », trad. Daniel Lemoine, 1986 [1985].

CIXIN Liu, *Le Problème à trois corps*, Actes Sud, coll. « Exofictions », trad. Gwennaël Gaffric, 2016 [2006].

CHIANG Ted, *La Tour de Babylone*, Denoël, coll. « Lunes d'encre », trad. Pierre-Paul Durastanti et Jean-Pierre Pugi, 2006 [2002].

DAMASIO Alain, *La Horde du Contrevent*, La Volte, 2004.

DICK Philip K., *Ubik*, Robert Laffont, coll. « Ailleurs et Demain », trad. Alain Dorémieux, 1970 [1969].

DUFOUR Catherine, *Le Goût de l'immortalité*, Mnémos, coll. « Icares SF », 2005.

ESCHBACH Andreas, *Des milliards de tapis de cheveux*, L'Atalante, coll. « La Dentelle du cygne », trad. Claire Duval, 1999 [1995].

GIBSON William, *Neuromancien*, Au Diable Vauvert, nouvelle trad. Laurent Queyssi, 2020 [1984].

HERBERT Frank, *Dune*, Robert Laffont, coll. « Ailleurs et Demain », trad. Michel Demuth, 1970 [1965].

JEMISIN N. K., *La Cinquième saison*, J'ai Lu, coll. « Nouveaux Millénaires », trad. Michelle Charrier, 2017 [2015].

JEURY Michel, *Le Temps incertain*, Robert Laffont, coll. « Ailleurs et Demain », 1973.

KLEIN Gérard, *Le Gambit des étoiles*, Hachette, coll. « Le rayon fantastique », 1958.

LE GUIN Ursula, *La Main gauche de la nuit*, Robert Laffont, coll. « Ailleurs et Demain », trad. Jean Bailhache, 1971 [1969].

LEM Stanislas, *Solaris*, Denoël, coll. « Présence du futur », trad. Jean-Michel Jasienko, 1966 [1961].

LIGNY Jean-Marc, *Inner City*, J'ai Lu, coll. « S-F », 1996.

MILLER Walter M., *Un cantique pour Leibowitz*, Denoël, coll. « Présence du futur », trad. Claude Saunier, 1961 [1959].

OKORAFOR Nnedi, *Qui a peur de la mort ?*, Panini books, coll. « Éclipse », trad. Laurent Philibert-Caillart, 2013 [2010].

ORWELL George, *1984*, Gallimard, coll. « Du monde entier », trad. Amélie Audiberti, 1950 [1949].

PRIEST Christopher, *Le Monde inversé*, Calmann-Lévy, coll. « Dimensions SF », trad. Bruno Martin, 1975 [1974].

SILVERBERG Robert, *Les Monades urbaines*, Robert Laffont, coll. « Ailleurs et Demain. Classiques », 1974 [1971].

SIMAK Clifford, *Demain les chiens*, Club français du livre, trad. Jean Rosenthal, 1952 [1952].

SIMMONS Dan, *Hypérion*, Robert Laffont, coll. « Ailleurs et Demain », trad. Guy Abadia, 1991 [1989].

VOLODINE Antoine, *Des anges mineurs*, Seuil, coll. « Fiction & Cie », 1999.

VONARBURG Élisabeth, *Chroniques du Pays des Mères*, Alire, coll. « Romans », 1999 [1992].

WINTREBERT Joëlle, *Pollen*, Au Diable Vauvert, 2002.

WUL Stefan, *Oms en série*, Fleuve noir, coll. « Anticipation », 1957.

Procédure d'accueil des étudiants en situation de handicap

Madame, Monsieur

A l'issue de la procédure Ecandidat, votre candidature a été retenue pour le département INFOCOM de l'IUT de Ville d'Avray.

Si vous êtes en situation de handicap, vous pouvez demander un aménagement d'études auprès de l'équipe plurielle locale de l'IUT de Ville d'Avray.

La procédure à suivre est la suivante :

1. Déclarer votre demande de prise en compte de situation de handicap auprès du secrétariat de votre département d'accueil via l'adresse handicap-infocom@liste.parisnanterre.fr
2. Rencontrer votre médecin traitant ou les spécialistes qui vous suivent afin de rassembler l'ensemble des documents nécessaires à l'étude de votre dossier par le service de médecine préventive de l'Université.
3. Vous signaler à la rentrée auprès du directeur des études du département.
4. Un rendez-vous avec le médecin de médecine préventive vous sera donné **avant la réunion de l'équipe plurielle** afin d'évaluer les besoins d'aménagement d'études et d'examen. Vous devrez présenter l'ensemble des documents récoltés au point 2. Le médecin rend un avis consultatif et confidentiel à l'équipe plurielle.
5. **L'équipe plurielle se réunira le 14 octobre** et vous proposera alors un plan d'aménagement pouvant porter sur l'organisation du cursus, sur les aides humaines et/ou sur les aides techniques, en tenant compte des contraintes pédagogiques et organisationnelles propres au fonctionnement du département.

Remarques :

Attention, un handicap reconnu ayant donné lieu à un aménagement l'année précédente ne sera pas automatiquement reconduit cette année en BUT AS.

A l'issue de chaque semestre un entretien pourra être réalisé pour revoir le plan d'aménagement mis en place.

La prise en charge de votre handicap en entreprise (stage, alternance) ne relève pas de l'équipe plurielle de l'IUT mais de la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH).